

L'équipe CRPBC rejoint aussi cet axe. Plusieurs points sont à l'ordre du jour dans les recherches conduites par la composante et celles à venir. Sur le plan théorique, il est question d'examiner comment la restauration notamment appréhende les temporalités de l'œuvre. Ce travail en cours avec la thèse intitulée « Agence et régime d'historicité de la conservation-restauration des œuvres d'art », en est la meilleure illustration. L'examen des temporalités et les questions qu'elles soulèvent deviennent particulièrement intéressants et aigus lorsque que l'on prête à la restauration une temporalité propre. Qu'est-ce que l'œuvre en devenir sinon l'œuvre transformée par l'homme et le temps ? Touché dans sa matérialité, reçu à des degrés de fortune divers selon les époques, l'objet transmis s'accommode très bien de l'idée d'une histoire de l'art restauré. L'autre point majeur concerne les œuvres dites ré-activables. Les acteurs du patrimoine se sont saisis d'un grand nombre de questions qu'un rapide tour de la littérature produite à ce sujet ne dément pas. De sérieuses pistes sont proposées pour conserver et restaurer ce type d'œuvres mais, face à l'objet, l'approche demeure souvent expérimentale pour ne pas dire une approche au cas par cas. L'examen des temporalités de l'œuvre pose le problème de la restauration en tant que temporalité propre d'une manière originale quand il vise à mieux cerner et situer ces temporalités les unes par rapport aux autres.